

Document de recherche

Ben Shepherd

Programme africain | Juin 2017

---

# Construire l'inclusion en Côte d'Ivoire ?

## Promouvoir la croissance durable en développant l'infrastructure



**CHATHAM  
HOUSE**  
The Royal Institute of  
International Affairs

## Résumé

- Le redressement économique rapide des cinq dernières années en Côte d'Ivoire offre au pays une occasion sans précédent d'exploiter les flux massifs de capitaux étrangers (notamment investis dans le développement des infrastructures) pour réussir sa transformation économique. Mais le gouvernement doit s'assurer que les bénéfices s'inscrivent dans la durée et qu'ils sont perçus par tous les Ivoiriens. Pour cela, il devra notamment favoriser l'émergence d'un secteur privé local dynamique.
- La longue tradition d'ouverture économique de la Côte d'Ivoire est un facteur clé dans la mobilisation des capitaux nécessaires à la relance de l'économie. Le gouvernement a évité, dans une large mesure, d'imposer aux investisseurs étrangers des exigences formelles de « contenu local », comme le transfert de compétences ou le recours à la main-d'œuvre et aux matières premières locales, privilégiant plutôt la négociation et les mesures incitatives au cas par cas. Depuis 2011, les investisseurs s'empressent donc de « réinvestir » le pays. Cette mobilisation massive entraîne dans son sillage de nombreux partenariats public-privé (PPP) (totalisant plus de 16 milliards de dollars), essentiellement concentrés sur les grandes infrastructures civiles, parallèlement à de substantiels investissements commerciaux.
- La situation actuelle génère des inquiétudes. La première est l'équilibre des investissements d'infrastructure entre : les grands projets bénéficiant d'une forte visibilité (par ex. : les ponts de communication, les centrales électriques et les ports) et la reconstruction de l'infrastructure civile de base (notamment le réseau routier rural, les écoles et les structures sanitaires) ; la ville d'Abidjan (pôle économique en plein essor) et les communes rurales ; les quartiers riches et les quartiers pauvres.
- Le pays ne doit pas permettre à la croissance tirée par l'extérieur de masquer une stagnation économique interne, avec un entrepreneuriat local bridé par le poids de la concurrence internationale. Le gouvernement doit être vigilant et veiller à ce que les forces vives ivoiriennes ne soient pas exclues de l'équation, notamment en créant des emplois durables pour les quelque 350 000 jeunes qui entrent chaque année sur le marché du travail. Si les entreprises sont nombreuses à avoir rebondi – tirant parti de l'électrification et de l'accès à des transports, des équipements et des moyens de communication plus performants – beaucoup peinent toujours à se développer en raison d'obstacles majeurs, notamment un accès difficile au financement intérieur, une main-d'œuvre locale peu compétente et une concurrence très rude dans cette région d'Afrique.
- Les vieux réseaux d'influence et de clientélisme – favorisés par le manque de transparence, l'archaïsme des mécanismes de financement et la lourdeur de la bureaucratie – continuent de servir les intérêts personnels plutôt que d'encourager une concurrence saine et franche. Cette situation pourrait fausser les décisions politiques, entraînant une résistance aux réformes et minant la croissance des entreprises locales. Une fois les « victoires faciles » acquises, la Côte d'Ivoire risque de voir s'effondrer les taux de croissance. Trop peu d'entreprises locales auront été créées pour garantir que les emplois perdurent au-delà de la réalisation des projets-phares de construction.

- Dans le cadre de son deuxième et dernier mandat, le Président Alassane Ouattara a clairement l'opportunité de préparer l'avenir de la Côte d'Ivoire. Il a déjà pris quelques mesures décisives pour améliorer le climat des affaires, moderniser le secteur bancaire et inscrire l'emploi des jeunes au premier rang des priorités. Les projets de PPP, s'ils sont correctement gérés, peuvent contribuer à dynamiser durablement l'emploi local. Mais la persistance de « l'État fantôme » risque de freiner toute progression. Davantage de transparence, notamment dans les contrats avec les investisseurs étrangers, permettrait au public d'exercer un regard critique sur les modalités offertes aux partenaires étrangers et de mieux apprécier l'efficacité des clauses relatives au « contenu local ».

## Introduction

Après plus de 10 ans de conflit civil, la Côte d'Ivoire connaît depuis 5 ans une relance économique rapide et forte, comme en témoigne l'actuelle profusion de projets d'infrastructure. Ce rapport s'intéresse au contexte dans lequel les investisseurs, les bailleurs de fonds et le gouvernement pourraient trouver les meilleurs moyens de collaborer pour promouvoir le développement stratégique et intégré de l'infrastructure civile en Côte d'Ivoire, avec pour objectif ultime de soutenir le développement des capacités locales. Le gouvernement ivoirien s'est engagé à rapidement remettre en état et moderniser son infrastructure nationale, en s'appuyant sur un programme d'urgence de plusieurs milliards de dollars et de très nombreux partenariats public-privé (PPP). Il a attiré des investissements extérieurs<sup>1</sup> massifs et bénéficie d'un important soutien de la part de bailleurs de fonds et d'institutions financières internationales.<sup>2</sup> Il récolte aussi les fruits d'une croissance économique forte d'année en année<sup>3</sup> et vient d'engager une réforme globale des structures et pratiques gouvernementales.

Bien que spectaculaire, le rythme de ce redressement économique n'est pas sans engendrer des défis de taille. Il existe un vrai risque de voir cette expansion économique ne profiter qu'à une minorité, ne pas influencer positivement sur les taux de pauvreté ou ne pas créer d'emplois pour des jeunes ivoiriens de plus en plus nombreux.<sup>4</sup> La croissance économique s'annonce soutenue, du moins à court terme, mais elle est (en partie tout au moins) alimentée par une très forte augmentation des dépenses d'infrastructure de l'État,<sup>5</sup> à laquelle s'ajoute le retour à l'emprunt, aux subventions extérieures et à la surabondance de capitaux étrangers rendu possible par la fin du conflit. Aucun de ces éléments ne permet de créer les conditions indispensables au développement économique durable.

Pérenniser la croissance implique de développer des industries locales, suffisamment compétitives pour gagner des parts de marché et capables d'exploiter les ressources offertes par le pays et, plus important encore, de créer les emplois bien rémunérés nécessaires pour supprimer les inégalités économiques et régionales indéniables en Côte d'Ivoire. Sans un tissu solide d'acteurs économiques locaux – notamment des petites et moyennes entreprises (PME) – la Côte d'Ivoire court le risque de

---

<sup>1</sup> Les chiffres du FMI montrent que les investissements directs étrangers en Côte d'Ivoire ont augmenté de plus de 45 pour cent entre 2011 et 2014. Ces chiffres sont tirés des données ouvertes de la Banque mondiale, <http://data.worldbank.org/indicator/BX.KLT.DINV.CD.WD?locations=CI>.

<sup>2</sup> La réinstallation du siège de la Banque africaine de développement (AfDB) à Abidjan, officiellement achevée en 2014, a été jugée symbolique de la confiance internationale dans l'avenir de la Côte d'Ivoire. L'AfDB avait été transférée à Tunis en 2003 en raison de la situation tendue en Côte d'Ivoire.

<sup>3</sup> Selon la Banque mondiale, la croissance du PIB réel s'élevait en moyenne à 8,5 pour cent entre 2012 et 2015 ; la croissance était estimée à 7,8 pour cent pour 2016, malgré un ralentissement dans la production agricole cette année-là, et à 8 pour cent pour 2017 ; voir <http://www.worldbank.org/en/country/cotedivoire/overview> (consulté le 17 mars 2017).

<sup>4</sup> Les Nations Unies estiment que, sur une population totale évaluée à 25 566 000 (plus de deux fois supérieure à celle de 1990), 61,9 pour cent de la population (soit environ 16 millions) auront moins de 25 ans en 2020. Données issues du rapport des Nations Unies intitulé 'World Population Prospects: The 2015 Revision' ('Perspectives démographiques mondiales : révision 2015'), consulté à l'adresse <https://esa.un.org/unpd/wpp/DataQuery/>.

<sup>5</sup> À la mi-année 2016, le FMI prévoyait un PIB réel s'élevant en moyenne à 7,6 pour cent par an sur la période 2016–2020, sur la base d'un maintien des investissements d'infrastructure, notamment dans les secteurs du transport et de l'énergie, des agro-industries et du logement, ainsi qu'un niveau élevé de la consommation privée. Voir le rapport du FMI (2016), Côte D'Ivoire : Consultations de 2016 au titre de l'article IV – Communiqué de presse ; rapport des services du FMI et déclaration de l'administrateur pour la Côte d'Ivoire, Rapport du FMI n° 16/147, téléchargeable en français au format PDF à l'adresse <http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=43953.0>.

devenir un État à deux vitesses, avec une petite élite urbaine compétente, seule capable de tirer parti d'une économie mondialisée. Au regard de son histoire récente, marquée par la violence politique et les profonds clivages sociaux, il est clair que ces inquiétudes ne sont pas seulement de nature économique.<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Comme le soulignait la Banque mondiale dans un rapport de 2015 sur l'économie ivoirienne : « L'expérience internationale rappelle qu'il ne suffit pas de croître vite, mais encore faut-il croître juste. » Voir le rapport de la Banque mondiale (2015), *La Force de l'Éléphant : pour que sa croissance génère plus d'emplois de qualité*, p. ix.

## Contexte historique

Les défis actuels en termes de développement économique sont, pour une part, profondément enracinés dans l'histoire de la Côte d'Ivoire et son expérience du colonialisme.<sup>7</sup> Ancienne colonie française, la Côte d'Ivoire a obtenu son indépendance en 1960 avant de devenir l'une des économies les plus puissantes d'Afrique subsaharienne. Sous la présidence de Félix Houphouët-Boigny, qui a dirigé le pays de l'indépendance jusqu'à sa mort en 1993, le pays se distinguait par sa stabilité sociale et l'absence de tensions sectaires. Le prix à payer pour cette stabilité a été la longue période de régime du parti unique, suivie par un système multipartite boiteux dans les années 90, au cours desquelles l'importance accordée à la notion d'« Ivoirité » par Henri Konan Bédié, successeur de Houphouët-Boigny, a permis l'apparition de tensions ethniques. Un coup d'état en 1999 et une série d'élections controversées ont fait basculer le pays dans un conflit civil latent en 2002. Cette situation a causé la partition de facto du pays : le nord aux mains de l'opposition et le sud sous contrôle du président de l'époque Laurent Gbagbo.

Le modèle économique de la Côte d'Ivoire, tout particulièrement sous la présidence de Houphouët-Boigny, reposait sur l'ouverture économique en faveur des travailleurs migrants comme des investisseurs étrangers – notamment français. Cet environnement a favorisé l'émergence d'une élite d'affaires sophistiquée, ouverte vers l'extérieur. Mais il a aussi constitué le terreau dans lequel a germé le mécontentement des migrants et des populations locales sur les questions de la propriété foncière, de la citoyenneté et des emplois. Ce fut notamment le cas dans les régions productrices de cacao de l'Ouest de la Côte d'Ivoire, à l'égard des migrants venus du Burkina Faso voisin.

Ces tensions ont été au cœur de la longue guerre civile qui a divisé le pays de 2002 à 2007 et de la crise post-électorale de 2010–11. Laurent Gbagbo, natif de l'Ouest du pays, s'est présenté aux élections en 2000 avec un programme nationaliste et socialiste, promettant de défendre les droits des « vrais Ivoiriens ». <sup>8</sup> Son discours ciblait surtout Alassane Ouattara, ancien protégé (puis premier ministre) de Houphouët-Boigny, un musulman du Nord présumé de double ascendance ivoirienne et burkinabé. C'est l'exclusion de ce dernier de l'élection présidentielle en 2000, au motif de ses origines contestées, qui a en partie amorcé la plongée dans la guerre civile et la partition du pays ; avec le sud contrôlé par Gbagbo et le nord aux mains des rebelles alliés d'Ouattara.<sup>9</sup>

Le difficile processus de paix, engagé avec l'accord de Ouagadougou en 2007, a fait naître l'espoir d'une réunification du pays lors de l'élection présidentielle, finalement organisée fin 2010. Ouattara a été déclaré vainqueur à une très courte majorité au second tour, mais le refus de Gbagbo de lui céder la présidence a déclenché une escalade brutale des combats, avec des violences inter-ethniques partout dans le pays, qui se sont soldées par la défaite de Gbagbo, son arrestation et, pour finir, son procès à la Cour pénale internationale.<sup>10</sup> Depuis, les rivalités et les tensions ravivées dans

---

<sup>7</sup> La frontière entre la Côte d'Ivoire et le territoire qui constitue désormais le Burkina Faso a été déplacée plusieurs fois par les autorités coloniales, remettant en cause la nationalité de larges pans de la population.

<sup>8</sup> Le concept d'*Ivoirité* s'est inscrit au cœur du conflit. Au milieu des années 90, Henri Konan Bédié, alors président de l'assemblée nationale, a pris à ce titre la succession de Houphouët-Boigny à la tête de l'État et brandi pour la première fois l'étendard de l'Ivoirité pour empêcher son rival Alassane Ouattara de briguer un mandat présidentiel. Très rapidement, le concept a été adopté et ethnicié par certains chefs de faction pendant le conflit civil.

<sup>9</sup> Alassane Ouattara s'était déjà vu refuser le droit de participer à l'élection présidentielle en 1995, au motif qu'il ne remplissait pas les conditions requises de nationalité et de résidence (il avait notamment été domicilié aux États-Unis lorsqu'il travaillait pour le FMI), aux termes d'un code électoral adopté en 1994 dont beaucoup disaient qu'il ciblait directement Ouattara. Il a ensuite été inscrit dans la constitution de 2000 que les candidats à l'élection présidentielle devaient être de nationalité et d'ascendance ivoiriennes exclusivement.

<sup>10</sup> Le procès est en cours à la mi-2017.

les mois qui ont suivi l'élection ont été exacerbées par ce que beaucoup perçoivent comme une injustice. En effet, jusqu'à présent, seuls les partisans de Laurent Gbagbo ont été traduits en justice ou attendent d'être jugés pour des violations des droits de l'homme perpétrées au cours de la période post-électorale ; aucun membre des forces armées fidèles à Alassane Ouattara n'a été poursuivi pour des motifs similaires sur la même période, malgré la promesse faite par le président d'une justice équitable.<sup>11</sup>

Alassane Ouattara est officiellement entré en fonction en mai 2011, avant d'être réélu dès le premier tour de la présidentielle suivante, fin 2015, dans un contexte d'appels au boycott de l'opposition et de mécontentement qui n'a cessé d'alimenter la popularité de Gbagbo, notamment sur les questions du chômage et de la pénétration des intérêts étrangers dans l'économie ivoirienne. Pour le président en exercice, tout comme pour ses successeurs, la question de savoir comment trouver le juste équilibre entre la nécessité de développer les petites entreprises ivoiriennes et l'emploi local et celle d'encourager les investissements étrangers, tout en conservant une croissance économique forte, est loin d'être une question purement technique.

## La stratégie gouvernementale pour obtenir des résultats rapides

Le gouvernement ivoirien, dirigé par un président rompu au fonctionnement du FMI, est clairement conscient du besoin de créer les conditions nécessaires à la pérennisation de la croissance économique rapide. Les années qui ont suivi la crise post-électorale ont été marquées par le lancement d'une pléthore de projets d'infrastructure, parmi lesquels de nouveaux grands axes autoroutiers et échangeurs, trois ponts routiers d'envergure, la réfection de quelque 5 000 km de routes rurales, près de 13 000 nouvelles salles de classe, 800 pompes à eaux et 71 projets de logements sociaux. Même si, en raison de son rôle de plateforme économique, Abidjan a sans doute plus largement bénéficié de ces projets de construction et de modernisation (un nouveau pont, un métro, un aéroport, une gare, une bibliothèque, un centre des expositions et l'aménagement du front de mer<sup>12</sup>), il est aussi prévu, entre autres, de moderniser le port de San Pédro, dans l'Ouest du pays, et d'étendre les programmes de développement d'infrastructure à la ville de Korhogo, dans le Nord.<sup>13</sup>

Le gouvernement a également pris l'engagement de modifier son modèle de gouvernance. Ainsi, plusieurs processus de réforme institutionnelle et de gouvernance sont en cours dans un large éventail de domaines. Le Plan National de Développement (PND) 2016–2020 énonce l'objectif explicite de la Côte d'Ivoire d'accéder au rang d'économie émergente. Les procédures de passation

---

<sup>11</sup> Voir par exemple Amnesty International (2017), 'Côte d'Ivoire', *Amnesty International Rapport annuel 2016/17 : La situation des droits humains dans le monde*, Londres : Amnesty International, <https://www.amnesty.org/en/documents/pol10/4800/2017/fr/>.

<sup>12</sup> Parmi ces projets, le nouveau pont a été achevé en 2014 ; un nouveau métro est en cours de construction, avec une livraison prévue en 2020 ; l'aéroport d'Abidjan fait l'objet d'importants travaux de modernisation depuis 2012 ; la rénovation de la gare ferroviaire de Treichville a été achevée en 2015, dans le cadre d'un projet de plus grande envergure visant à réhabiliter la ligne de chemin de fer entre Abidjan et le Burkina Faso ; un projet de construction d'une bibliothèque de la Renaissance africaine et d'un centre des expositions est en préparation ; et l'aménagement complet de la baie de Cocody a débuté mi-2015.

<sup>13</sup> Cette dynamique de développement devrait se poursuivre : des projets à forts capitaux (dont la valeur totale est estimée à environ 60 milliards de dollars) sont prévus dans le cadre du PND 2016–2020. Le Ministre du budget aurait déclaré en 2016 que le secteur privé assurerait le financement des dépenses d'infrastructure à hauteur d'environ 68 pour cent. Voir Oxford Business Group (2016), 'Côte d'Ivoire steps up infrastructure drive', 28 février 2016 (anglais uniquement), consulté à l'adresse [https://projects.zawya.com/Cte\\_dIvoire\\_steps\\_up\\_infrastructure\\_drive/story/ZAWYA20160301103325/?utm\\_source=zawya&utm\\_medium=web&utm\\_term=term&utm\\_campaign=story/](https://projects.zawya.com/Cte_dIvoire_steps_up_infrastructure_drive/story/ZAWYA20160301103325/?utm_source=zawya&utm_medium=web&utm_term=term&utm_campaign=story/) ; Guardian Development Network, 'Ivory Coast aims to entice investors with 'new vibe' of stability and growth', 7 mars 2016, (anglais uniquement) consulté à l'adresse <https://www.theguardian.com/global-development/2016/mar/07/ivory-coast-entice-investors-stability-growth-infrastructure>.

des marchés publics ont été adaptées (notamment avec la modification du code des marchés publics), réduisant ainsi de plus de moitié le nombre d'offres non compétitives. Un cadastre économique a été élaboré dans le souci d'accélérer les transactions foncières. Un nouveau code de la transparence a été adopté, en vertu duquel les règlements de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ont été transposés dans la législation nationale. Le climat des affaires a été amélioré par la création, en 2012, d'un nouveau Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI). Parallèlement, d'autres mesures ont aussi permis d'écourter le délai de création d'une entreprise, d'obtention d'un permis de construire ou de raccordement au réseau énergétique. Depuis 2016, le Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé (CNP-PPP), organisme rattaché au cabinet présidentiel et responsable de la supervision des PPP, a répertorié 70 PPP, pour une valeur globale d'environ 16,3 milliards de dollars.<sup>14</sup>

La Côte d'Ivoire, comme nous l'avons déjà souligné, pratique depuis longtemps le libéralisme économique et cherche activement à associer les investisseurs extérieurs à ses efforts d'accélération de la reconstruction post-conflit. Selon le FMI, les investissements directs étrangers ont augmenté de 161 milliards de francs CFA en 2012 à 397 milliards de francs CFA en 2015, et devaient atteindre 602 milliards de francs CFA en 2016 – ils ont donc quasiment quadruplé sur cette période.<sup>15</sup> Le nouveau code des investissements, adopté en 2012, offre des conditions très généreuses aux investisseurs étrangers, notamment le rapatriement gratuit des capitaux et de nombreux avantages fiscaux. Les sociétés françaises occupent encore une place prédominante dans les projets à grande échelle, mais le gouvernement ivoirien cherche aussi, avec un succès incontestable, à élargir ses relations avec d'autres partenaires extérieurs. On note ainsi la présence sur le territoire national d'entreprises sud-coréennes, marocaines, tunisiennes, chinoises ou turques, par exemple. En outre, la Côte d'Ivoire a également levé des fonds conséquents sur les marchés financiers locaux<sup>16</sup> et a reçu, entre 2012 and 2015, près de 2 milliards de dollars de financement extérieur de la Banque mondiale, du FMI, de la Banque africaine de développement (AfDB) et d'autres donateurs bilatéraux.<sup>17</sup>

Dans cette période de « normalisation » politique, la Côte d'Ivoire s'est donc lancée dans un ambitieux programme de transformation économique, avec à ce jour des résultats spectaculaires. Mais le défi pour l'administration Ouattara sera de veiller à ce que la croissance tirée par l'extérieur ne masque pas en réalité une stagnation économique interne, avec un entrepreneuriat local bridé par le poids de la concurrence internationale. Selon le gouvernement, les investissements étrangers ont permis la création de 43 000 emplois dans le secteur formel en 2014.<sup>18</sup> Encore faut-il considérer ces chiffres à la lumière de la croissance rapide de la population en âge de travailler. La Banque mondiale estime que 350 000 personnes entrent sur le marché du travail chaque année. D'après les prévisions actuelles, il y aura environ 14 millions d'Ivoiriens en âge de travailler d'ici 2020, pour

---

<sup>14</sup> Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé, Groupe consultatif 2016, PPP Fiches Projets, mai 2016 (anglais uniquement) [http://www.ppp.gouv.ci/groupeconsultatif/Fiches%20projets%20\\_English.pdf](http://www.ppp.gouv.ci/groupeconsultatif/Fiches%20projets%20_English.pdf).

<sup>15</sup> FMI (2016), Côte D'Ivoire : Consultations de 2016 au titre de l'article IV – Communiqué de presse ; rapport des services du FMI et déclaration de l'administrateur pour la Côte d'Ivoire.

<sup>16</sup> Par exemple, selon le FMI, le gouvernement ivoirien aurait levé 1 101,6 milliards de francs CFA sur les marchés sous-régionaux en 2014 et prévu de mobiliser 648,7 milliards de francs CFA en 2015. Voir FMI (2015) Côte d'Ivoire : Lettre d'intention, Mémoire de politiques économique et financière, et Protocole d'accord technique, mai 2015.

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> D'après les chiffres communiqués par le gouvernement, le nombre d'emplois formels a augmenté de 722 567 en 2012 à 756 597 en 2013, puis à 799 890 en 2014, soit une hausse de 10,7 pour cent sur cette période de deux ans. *Ibid.*

l'essentiel des jeunes.<sup>19</sup> Plus de 79 pour cent de la population ont moins de 35 ans et les 14–35 ans représentent près des trois-quarts du nombre total de chômeurs.<sup>20</sup> Les grands investissements n'ont pas encore généré le volume d'activité ou la croissance locale suffisant(e) pour créer le nombre d'emplois nécessaires pour faire face à l'augmentation rapide de cette population en âge de travailler. En 2016, le FMI faisait observer que la pauvreté avait certes légèrement diminué (avec un recul des taux de 51 à 46 pour cent entre 2011 et 2015), mais que les autres indicateurs de développement humain progressaient lentement et restaient bien en-deçà de la moyenne d'Afrique subsaharienne.<sup>21</sup> Un autre facteur critique est la réinsertion socioéconomique des ex-combattants. Plus de 69 500 ex-combattants, parmi lesquels 6 105 femmes, ont bénéficié du programme national de désarmement et de démobilisation entre 2012 et 2015<sup>22</sup>. Bien que soutenus dans leur réinsertion dans la vie civile, notamment par le biais de formations professionnelles, ils représentent une menace potentielle pour la stabilité de la Côte d'Ivoire – plus particulièrement s'ils ne parviennent pas à trouver un emploi.

---

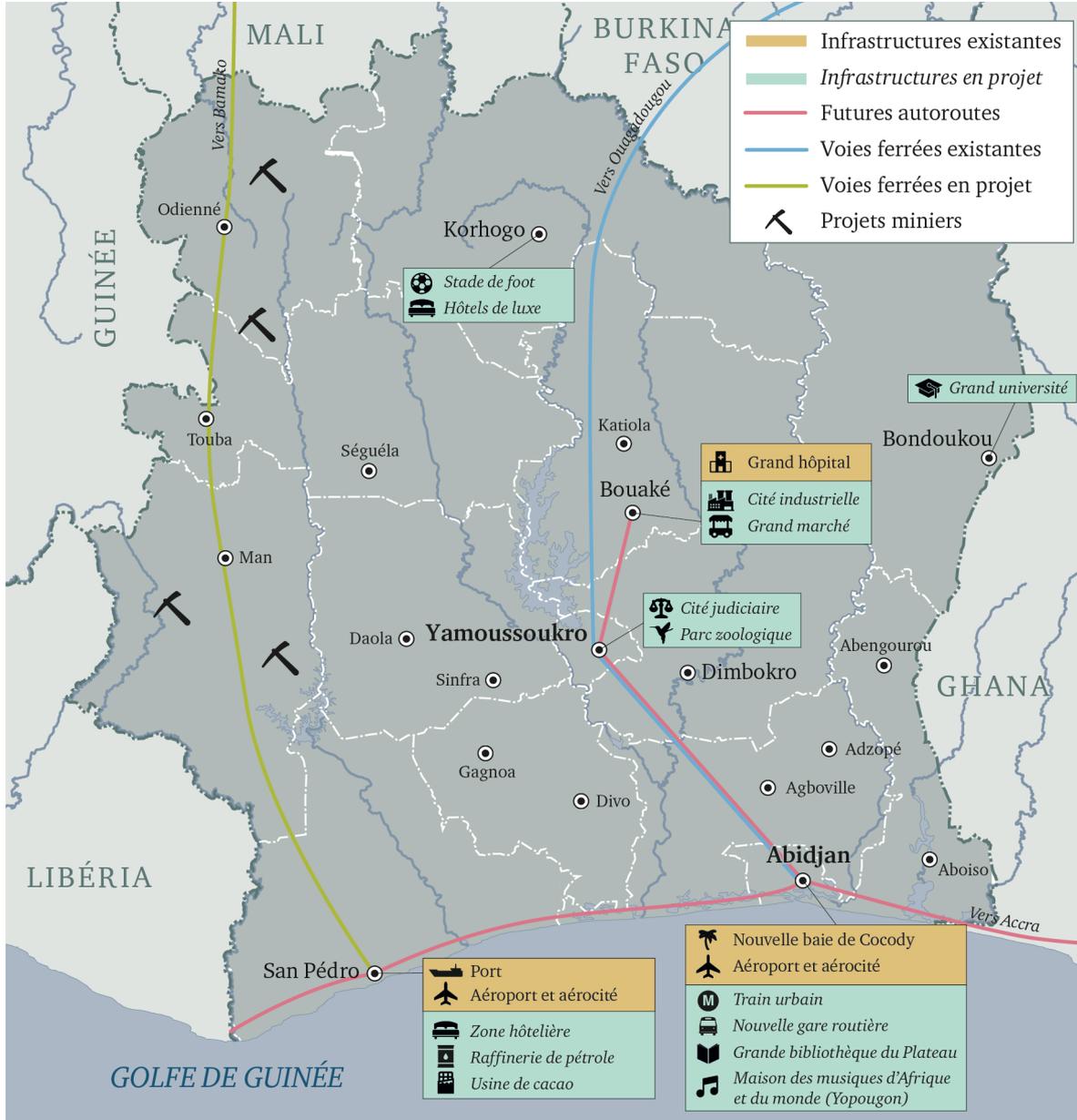
<sup>19</sup> Les Nations Unies estiment que la tranche d'âge des 15-64 ans représentera 55,4 pour cent de la population totale en 2020 (estimée à 25 566 000), ce qui implique 14,2 millions de personnes en âge de travailler. Données issues du rapport des Nations Unies intitulé 'World Population Prospects: The 2015 Revision' ('Perspectives démographiques mondiales : révision 2015').

<sup>20</sup> Agence emploi jeunes (2017), 'Les initiatives gouvernementales en faveur de l'emploi des jeunes', <http://emploijeunes.ci/?p=img-text&cnt=historique>.

<sup>21</sup> FMI (2016), Côte d'Ivoire : Consultations de 2016 au titre de l'article IV – Communiqué de presse ; rapport des services du FMI et déclaration de l'administrateur pour la Côte d'Ivoire.

<sup>22</sup> ONU Maintien de la paix (2017), 'Rapport final du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire', 31 janvier 2017, <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/unoci/reports.shtml>.

**Carte : Côte d'Ivoire : projets d'infrastructure actuels et planifiés**



Source : adapté de Freland, F.-X. (2016), 'À quoi ressemblera la Côte d'Ivoire en 2025?', *Jeune Afrique*, 13 janvier 2016, [www.jeuneafrique.com/mag/289579/economie/a-quoi-ressemblera-cote-divoire-2025/](http://www.jeuneafrique.com/mag/289579/economie/a-quoi-ressemblera-cote-divoire-2025/).

Remarque : les frontières et les noms indiqués, de même que les désignations utilisées sur cette carte, ne sont en aucun cas cautionnés par Chatham House ou l'auteur.

Le gouvernement a pris acte du défi posé par la croissance inclusive et créé un nouveau Ministère de la promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, ainsi qu'une agence spécifiquement chargée de dynamiser la croissance des emplois pour les jeunes.<sup>23</sup> De nouveaux programmes ont également été élaborés dans le cadre de la réforme du secteur financier, notamment pour améliorer l'accès aux services financiers<sup>24</sup>, promouvoir l'emploi<sup>25</sup>, et restructurer et moderniser l'industrie<sup>26</sup>. Pour créer de l'emploi, le gouvernement a lancé un projet – de faible envergure mais à forte main-d'œuvre – essentiellement consacré à la reconstruction communautaire et financé par la Banque mondiale, ainsi qu'un autre petit projet à haute intensité de main-d'œuvre ouvrière<sup>27</sup>. Mais ces initiatives font partie des efforts de stabilisation consentis depuis la fin du conflit, et non d'une réforme structurelle à long terme. Ils sont en outre de faible envergure au regard de la nature du défi et du volume des investissements du secteur privé dans le pays.

Compte tenu de ce contexte, le gouvernement de Côte d'Ivoire et ses partenaires (institutionnels, bilatéraux et commerciaux) doivent s'assurer que les investissements consentis dans l'infrastructure sont utilisés conformément à un plan stratégique et qu'ils permettent de jeter les bases de la croissance et de l'emploi durables. Le PND 2016–2020 contient une vision globale et ambitieuse à court et moyen termes et prévoit des projets d'infrastructure au niveau national. L'enjeu sera toutefois de maintenir une stratégie claire et cohérente sur un ensemble de projets complexes et de grande ampleur. Si bon nombre d'initiatives récentes ont pour ambition de rattraper les retards accumulés dans la maintenance et la modernisation des infrastructures critiques existantes après des années de guerre civile (initiatives de ce fait relativement incontestables), le risque de voir le rythme de développement actuel se traduire aussi par des projets de construction coûteux, sous-utilisés ou sans intérêt, n'est pas négligeable.<sup>28</sup>

Il existe, par exemple, un risque que les projets soient concentrés dans la capitale économique Abidjan, en raison d'une combinaison de facteurs, comme la proximité avec les décideurs, la facilité d'accès au financement et la perspective de retours sur investissement immédiats – aux dépens de projets moins prestigieux nécessaires à l'amélioration des conditions de vie partout ailleurs dans le pays. On pense ici tout particulièrement à la réhabilitation des régions du Nord, longtemps négligées et abondamment pillées pendant la guerre civile, ainsi qu'à la réintégration des régions de

---

<sup>23</sup> L'Agence emploi jeunes a été créée en décembre 2015 sous les auspices du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique ; voir [www.emploijeunes.ci](http://www.emploijeunes.ci).

<sup>24</sup> Un Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI) a été adopté pour mettre en œuvre la stratégie de développement du secteur financier de 2014. Il a en particulier pour objectifs de soutenir l'inclusion financière, notamment autour du microfinancement et de l'accès aux services d'assurance. Voir le rapport du FMI (2015), Septième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et demande de modification des critères de réalisation, Rapport du FMI n° 15/147, téléchargeable en français au format PDF à l'adresse <https://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=42989.0>, p. 42 ; ainsi que le rapport du FMI (2016), *Côte d'Ivoire : Questions choisies*, téléchargeable en français au format PDF à l'adresse <https://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=43954.0>, pp. 39–47.

<sup>25</sup> Une nouvelle Politique Nationale de l'Emploi pour 2016–2020 devait être soumise à validation fin 2016. Voir Cissé, A. (2016), 'Côte d'Ivoire : Politique nationale de l'emploi 2016-2020 - Le document sera adopté par le gouvernement le mois prochain', *Le Patriote*, 25 novembre 2016, <http://fr.allafrica.com/stories/201611250997.html>.

<sup>26</sup> Le Programme national de restructuration et de mise à niveau des industries (PNRMN), couvrant la période jusqu'à 2018, a été lancé au début de l'année 2014. Voir Abidjan.net (2014) 'Côte d'Ivoire: lancement d'un Programme national de restructuration et de mise à niveau des industries', Abidjan.net, 7 mars 2014, <http://news.abidjan.net/h/491087.html>.

<sup>27</sup> Ces projets étaient administrés dans le cadre de projets de reconstruction post-conflit et de construction des routes. Voir Oxford Policy Management et UNICEF Côte d'Ivoire (2012), *Cadre de Développement de la Stratégie Nationale de Protection Sociale en Côte d'Ivoire, Tome 1, État des Lieux, Défis et Perspectives de Renforcement de la Protection Sociale*.

<sup>28</sup> L'exemple le plus fameux de ces « éléphants blancs » en Côte d'Ivoire a été le développement de la ville de Yamoussoukro, dans le centre du pays. Désignée comme la nouvelle capitale en 1983, la ville où est né Félix Houphouët-Boigny a été témoin du développement de nombreux édifices et équipements prestigieux, y compris des universités, des hôtels, un aéroport international équipé d'une piste suffisamment longue pour accueillir le Concorde (aujourd'hui retiré du service) et une basilique catholique romaine considérée comme la plus grande église chrétienne du monde. Toutefois, l'ancienne capitale Abidjan demeure le cœur administratif, politique et économique du pays et, malgré l'ouverture d'une autoroute reliant les deux villes en 2013, l'essentiel des infrastructures de Yamoussoukro reste sous-exploité ou fait double emploi.

l'Ouest (bastion des fidèles de Laurent Gbagbo) dans le moteur économique du centre du pays. Malgré les 5 000 km de routes rurales remis en état de façon spectaculaire, ces travaux ne couvrent que 13 pour cent du total de ce qui doit instamment être réparé.<sup>29</sup> Les « victoires faciles » de la reconstruction urbaine dans Abidjan et ses environs ne doivent pas faire oublier que les besoins sont énormes dans le reste du pays.

En outre, l'ampleur et l'ambition des opérations de financement public-privé complexes s'échelonnant sur plusieurs décennies (actuellement en cours ou envisagées) posent au gouvernement ivoirien un défi très particulier en termes de gestion. Comme indiqué précédemment, le CNP-PPP recense à l'heure actuelle plus de 70 PPP, couvrant des projets aussi divers que la construction de 4 centrales électriques, la rénovation de six grands hôpitaux, la construction d'un terminal portuaire et d'une installation de stockage pour les hydrocarbures ou encore l'approvisionnement en eau potable d'Abidjan. Les PPP sont réputés pour être difficiles à gérer, avec des phases extensives et répétitives de négociation, de contrôle qualité et de suivi par des experts. Les contrats sont subtils, techniques et extrêmement détaillés. En d'autres termes, même lorsqu'ils sont publiquement accessibles, ces contrats restent difficilement compréhensibles et évaluables par les non-spécialistes. Les engagements financiers doivent faire l'objet d'une surveillance minutieuse, en particulier pour s'assurer que les bénéfices économiques résultant de ces investissements génèrent des recettes fiscales suffisantes pour couvrir les engagements de l'État.

Bien que le service public ait toujours été relativement bien développé en Côte d'Ivoire, qu'il ait bénéficié de quelques programmes de renforcement des capacités financés par le gouvernement et qu'il s'appuie sur un certain nombre de fonctionnaires très compétents, rien ne prouve qu'il sera en mesure de satisfaire les exigences de contrôle nécessaires afin de garantir que les nombreux accords conclus avec le secteur privé offrent des résultats appréciables pour la population de la Côte d'Ivoire. Dans l'autre cas de figure, la mise en œuvre des projets laissera à désirer, les dettes publiques grimperont en flèche et les résultats ne seront pas maintenus dans le temps.

---

<sup>29</sup> L'Agence de Gestion des Routes (AGERROUTE) estime qu'environ 35 000 km de routes sont impraticables ou nécessitent des réparations de toute urgence : <http://www.ageroute.ci/gestion-du-reseau/reseau-routier/etat-evolution>.

## Développer la capacité ivoirienne

La viabilité du programme actuel de développement infrastructurel de la Côte d'Ivoire sur le long terme – et peut-être aussi la pérennité de son accord de paix – dépendront de l'aptitude du pays à renforcer ses capacités locales, tant au niveau de l'individu que de l'entreprise. Les efforts d'amélioration des infrastructures de base et de l'environnement des affaires vont bien entendu contribuer à dynamiser l'activité ivoirienne, à mesure que les entreprises tirent profit de l'électrification et de l'accès à des transports, des équipements et des moyens de communication plus performants. Déjà, selon le CEPICI, plus de 12 000 entreprises ont été créées en Côte d'Ivoire en 2016, contre environ 9 500 en 2015.<sup>30</sup> Bien que la 142<sup>ème</sup> place de la Côte d'Ivoire, sur 190 économies évaluées dans le classement *Doing Business 2017* de la Banque mondiale, constitue un léger dérapage par rapport à la 139<sup>ème</sup> place obtenue en 2016,<sup>31</sup> le pays a beaucoup progressé ces dernières années. Dans le rapport *Doing Business 2010*, par exemple, la Côte d'Ivoire était classée 168<sup>ème</sup> sur 183.<sup>32</sup>

Il est important toutefois de noter que le volume des investissements d'infrastructure actuels et à venir crée aussi des opportunités de bénéfices *directs* pour les entrepreneurs et travailleurs ivoiriens, en termes de transfert de compétence, de création d'emplois et de partenariats. À la différence de nombreux autres États d'Afrique subsaharienne, la Côte d'Ivoire prévoit très peu de clauses formelles de « contenu local » dans les domaines de la construction et de l'infrastructure<sup>33</sup> : par exemple pour contraindre les investisseurs étrangers au transfert de compétences, ou à la formation ou l'embauche de travailleurs ivoiriens. Aucune loi ne régit les participations étrangères au capital des entreprises ivoiriennes – dont la plupart sont déjà détenues par des investisseurs étrangers – et aucune disposition ne prévoit l'application d'un quota obligatoire de travailleurs ivoiriens dans les entreprises étrangères. Aucune exigence spécifique n'est par ailleurs applicable au transfert de compétences ou à la formation. Un opérateur étranger peut en outre rapatrier l'intégralité de ses profits dans son pays d'origine sans encourir de sanction. Nombreux sont les observateurs à sous-entendre que le code des investissements (qui prévoit des avantages fiscaux généreux) aurait été spécifiquement rédigé pour les investisseurs internationaux.<sup>34</sup> La version officielle consiste à dire que l'objectif est de rendre le pays aussi attractif que possible aux yeux des investisseurs étrangers.

Des efforts limités ont été déployés pour encourager le développement du contenu local, notamment en accordant la préférence aux soumissionnaires locaux pour les marchés publics de faible envergure. Mais ces initiatives sont sans commune mesure avec les marchés colossaux

---

<sup>30</sup> Agence de Presse Africaine (2017), 'Over 12,000 businesses created in C/d'Ivoire in 2016 – CEPICI', 21 janvier 2017, <http://apanews.net/en/news/over-12000-businesses-created-in-cdivoire-in-2016-cepici> (« Plus de 12 000 entreprises créées en Côte d'Ivoire en 2016, annonce le CEPICI » disponible sur <http://news.abidjan.net/h/608232.html>).

<sup>31</sup> Banque mondiale (2017), *Doing Business 2017: Equal Opportunity for All*, Washington, DC: Groupe de la Banque mondiale, <http://www.doingbusiness.org/~media/WBG/DoingBusiness/Documents/Annual-Reports/English/DB17-Report.pdf> (anglais uniquement) Par comparaison, le Ghana et le Mali voisins sont classés respectivement 108<sup>ème</sup> et 141<sup>ème</sup>.

<sup>32</sup> Banque mondiale (2009), *Doing Business 2010: Reforming through Difficult Times*, Washington, DC: Banque internationale pour la reconstruction et le développement et Banque mondiale, <http://documents.worldbank.org/curated/en/556871468162294131/pdf/624720PUB0DoIno0Box0361484BoPUBLICo.pdf> (anglais uniquement). Attention, il est possible que les critères utilisés pour les classements de 2017 et 2010 ne soient pas strictement identiques.

<sup>33</sup> Des clauses formelles relatives au « contenu local » sont inscrites dans le nouveau Code minier (2014), qui prévoit l'obligation pour les entreprises de mettre en place un fonds local de développement minier et un fonds local de développement communautaire, d'assurer la formation de la population locale et du personnel de la fonction publique, et d'accorder la priorité aux personnels et fournisseurs locaux.

<sup>34</sup> Interviews réalisés par l'auteur, Abidjan

remportés par des entreprises étrangères.<sup>35</sup> Certains secteurs critiques d'un point de vue stratégique sont réservés aux investisseurs ivoiriens, notamment le transport public et l'exploitation forestière, et les entreprises étrangères qui souhaitent importer des matières produites localement (comme le bitume ou l'essence) ont l'obligation d'obtenir un permis. Les soumissionnaires locaux se voient accorder une préférence pouvant atteindre 15 pour cent sur le prix des offres, et 30 pour cent des appels d'offres publics concernant des projets d'un montant inférieur à 1 million de francs CFA sont réservés aux PME locales, pour lesquelles le cautionnement obligatoire est réduit de 3 à 1,5 pour cent.<sup>36</sup> Les avantages fiscaux prévus dans le code des investissements s'appliquent au bénéfice des entreprises ivoiriennes comme des entreprises internationales.

Pour l'heure, le gouvernement ivoirien a choisi d'inciter les investisseurs étrangers à recourir au « contenu local », plutôt que de légiférer sur la question. Selon des sources officielles du gouvernement, les clauses de « contenu local » (c.-à-d. la nature de la formation que la société étrangère entend proposer, le volume de matières produites localement qu'elle prévoit d'utiliser ou encore le nombre de travailleurs locaux qu'elle envisage de recruter) sont négociées au cas par cas, et les niveaux convenus sont intégrés au contrat définitif de chaque projet. Il est important de noter, toutefois, que dans la mesure où les modalités de ces contrats demeurent confidentielles, il est impossible d'évaluer l'efficacité de cette approche. Le gouvernement « recommanderait fortement »<sup>37</sup> aux entreprises étrangères de réinvestir leurs profits (même si la législation ivoirienne prévoit la possibilité d'un rapatriement illimité) et d'acheter des matières premières localement. La loi dispose en outre que les entreprises étrangères doivent employer des travailleurs ivoiriens dans la mesure du possible<sup>38</sup>, à charge pour celles-ci de prouver qu'il n'y a pas de main-d'œuvre locale suffisamment qualifiée disponible.

Prenons l'exemple du nouveau pont Henri Konan Bédié à Abidjan, également appelé le « troisième pont », construit par le Français Bouygues. L'entreprise a fait appel à 40 travailleurs expatriés pour environ 1 400 travailleurs locaux, qui ont tous bénéficié d'une formation et travaillé dans un environnement conforme aux normes de l'Union européenne en matière d'hygiène et de sécurité. À l'exception du béton, des barrières, du bitume et des postes de péage, la plupart des matériaux utilisés ont été achetés localement, en raison notamment d'une clause contractuelle prévoyant pour Bouygues l'obligation d'utiliser autant de ressources locales que possible pour la réalisation du projet. Le consortium chargé de l'exploitation du pont, conformément au contrat de 30 ans signé avec l'État, compte 160 salariés, dont trois seulement sont des expatriés.<sup>39</sup> Cette approche est cohérente avec une pratique bien ancrée en Côte d'Ivoire et cette marge de flexibilité a aidé la Côte d'Ivoire à attirer des investisseurs étrangers et, par voie de conséquence, à relancer l'économie.

---

<sup>35</sup> Les chiffres communiqués par de hauts responsables de l'État indiquent qu'une large proportion des marchés publics et contrats de sous-traitance seront réservés aux entreprises ivoiriennes, ce qui doit toutefois encore être traduit dans les faits. En 2015 *Jeune Afrique* citait le Ministre du commerce, Jean-Louis Billon, indiquant que le gouvernement s'engageait « à réserver une part significative des travaux de sous-traitance aux sociétés ivoiriennes ». Voir Clémentot, J. (2015), 'Côte d'Ivoire : le long chemin de l'émergence', *Jeune Afrique*, 17 juillet 2015, <http://www.jeuneafrique.com/mag/245638/economie/cote-divoire-le-long-chemin-de-lemergence/>.

<sup>36</sup> Interview d'un fonctionnaire ivoirien réalisé par l'auteur.

<sup>37</sup> Interview d'un fonctionnaire ivoirien réalisé par l'auteur.

<sup>38</sup> Par opposition aux quotas obligatoires pour l'emploi local imposés dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne. En Angola, par exemple, 70 pour cent de la main-d'œuvre d'une entreprise doivent être des Angolais ; Au Nigeria, les entreprises doivent employer des ressortissants nigériens aux postes de jeunes cadres et aux grades intermédiaires. Voir par exemple Isabelle Ramdoo (2015), *Unpacking Local Content Requirements in the Extractive Sector: What Implications for the Global Trade and Investment Frameworks?* (anglais uniquement), Genève : Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD) et Forum économique mondial.

<sup>39</sup> Interview réalisé par l'auteur, Abidjan.

## Les obstacles à la croissance locale

Certains facteurs identifiables, s'ils ne sont pas pris en compte par le gouvernement ivoirien et ses partenaires extérieurs, risquent toutefois de compromettre le développement d'une économie locale dynamique et équitable : l'absence de financement pour les PME ; le déficit de compétences chez les travailleurs ivoiriens ; la concurrence inégale dans la région ; et le clientélisme et la corruption chroniques.

## L'accès au financement pour les PME

Les banques ivoiriennes sont réputées pour leur lenteur et leur prudence dans la gestion des dossiers (surtout à l'égard des petites et moyennes entreprises), leurs tarifs élevés et leurs conditions d'octroi de prêt très strictes – y compris en ce qui concerne les exigences de garantie auxquelles les entreprises locales peinent à satisfaire. Comme indiqué précédemment, le gouvernement entreprend actuellement des réformes du secteur financier, qui passent notamment par une restructuration des banques publiques et la mise en œuvre d'une stratégie de développement du secteur financier visant à promouvoir l'inclusion et la transparence financières. Le crédit intérieur au secteur privé a progressé régulièrement ces dernières années, passant d'un peu moins de 10 pour cent du BIP en 2005 à 23 pour cent en 2015.<sup>40</sup>

Si l'on ne peut nier certains progrès dans les efforts consentis pour améliorer l'accès au financement, la Côte d'Ivoire part de très loin et le chemin à parcourir est encore long : plus de 70 pour cent des PME ivoiriennes n'ont aucun accès au financement et environ 60 pour cent des prêts accordés ont une échéance de moins d'un an.<sup>41</sup> Une enquête de la Banque mondiale publiée en 2017 révèle que les entreprises ivoiriennes (en particulier les petites entreprises) désignent le manque d'accès au financement comme le principal obstacle au développement de l'activité, devant l'instabilité politique et les pratiques du secteur informel.<sup>42</sup> En d'autres termes, il est très difficile pour les entreprises locales d'acheter les biens de capital (notamment les équipements) nécessaires pour participer aux grands projets de construction ou d'infrastructure, sachant en outre que de tels projets ne permettent pas de réaliser un retour sur investissement rapide. Les Ivoiriens qui parviennent à accumuler du capital ont, semble-t-il, davantage tendance à sortir leur richesse du pays plutôt qu'à investir dans les affaires locales, laissant ainsi le champ libre aux grandes entreprises étrangères, qui ont accès au financement international et aux économies d'échelle.

---

<sup>40</sup> Données de la Banque mondiale, consultées à l'adresse <http://data.worldbank.org/indicator/FS.AST.PRVT.GD.ZS?locations=CI>.

<sup>41</sup> Interviews réalisés par l'auteur, Abidjan. La Banque mondiale notait en 2016 qu'environ deux-tiers des opérateurs privés locaux en Côte d'Ivoire se plaignaient d'un manque d'accès aux financements extérieurs et que seul un Ivoirien sur 8 détenait un compte bancaire. Morissette, J. (2016), *La Course vers l'émergence: pourquoi la Côte d'Ivoire doit ajuster son système financier*, Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale, <http://documents.worldbank.org/curated/en/324141467904787703/La-Course-vers-lemurgence-pourquoi-la-Côte-dIvoire-doit-ajuster-son-système-financier>.

<sup>42</sup> Groupe de la Banque mondiale (2017), *Côte d'Ivoire 2016 Country Profile*, Enquête de la Banque mondiale sur les entreprises, Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale, <http://www.enterprisesurveys.org/~media/GIAWB/EnterpriseSurveys/Documents/Profiles/English/C%3%B4te-dIvoire-2016.pdf> (anglais uniquement).

## Le développement du capital humain

La Côte d'Ivoire affiche un déficit important en capital humain, et plus précisément en main-d'œuvre ouvrière qualifiée, nécessaire à la réalisation des grands projets d'infrastructure et de construction ou à la maintenance de l'infrastructure moderne. Bien que de nombreux travailleurs ivoiriens possèdent des compétences pratiques de base, on observe une pénurie de personnel qualifié pour travailler sur des projets à plus grande échelle, dans le secteur formel. Ainsi, les électriciens capables d'effectuer de menus travaux sont légion, beaucoup plus rares sont ceux qui peuvent lire un plan architectural.<sup>43</sup> Pour certains projets, comme celui du pont Henri Konan Bédié à Abidjan, une formation stratégique spécifique a été dispensée en amont, mais il n'est absolument pas certain que des projets moins prestigieux ait bénéficié de pareilles initiatives. Et, comme indiqué précédemment, les engagements précis attendus des investisseurs étrangers par les autorités ivoiriennes sont négociés au cas par cas et ne sont pas accessibles au public.

Ces dernières années, le gouvernement s'est efforcé d'améliorer l'accès à l'éducation. Selon les chiffres officiels, près de 13 000 salles de classe ont été construites dans le cadre du PND 2012–2015 (quelque 9 300 dans les écoles primaires et 3 500 dans les établissements d'enseignement secondaire), ainsi que 45 collèges. Le taux brut d'inscription dans le primaire a atteint 97,8 pour cent en 2014, contre 73,4 pour cent en 2008.<sup>44</sup> Divers projets ont également été mis en œuvre avec pour ambition de promouvoir l'employabilité et les opportunités d'entrepreneuriat pour les jeunes, notamment des initiatives de formation et de financement<sup>45</sup>. Le PND 2016–2020 prévoit un ambitieux programme dans ce domaine, avec notamment la remise en état ou la construction de quelque 40 centres de formation.<sup>46</sup> Ces projets devront toutefois être mis en œuvre très rapidement s'ils veulent bénéficier de la vague d'investissements d'infrastructure qui déferle (ou s'apprête à déferler) sur le pays. Ils devront en outre être suffisamment conséquents pour faire une vraie différence auprès des centaines de milliers de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail.

## La concurrence dans la région

Le gouvernement ivoirien sait que la réalisation de ses objectifs de développement nationaux passe nécessairement par une meilleure intégration régionale. L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, dont est membre la Côte d'Ivoire, impose à ses acteurs le libre-échange<sup>47</sup>. Pourtant, parmi les Ivoiriens interrogés dans le cadre de cette étude, nombreux sont ceux qui s'accordent à dire que la Côte d'Ivoire est le seul pays à respecter les règles et que les autres membres de l'Union ont, dans une certaine mesure, une attitude protectionniste à l'égard de leurs propres industries. C'est

---

<sup>43</sup> Interviews réalisés par l'auteur, Abidjan.

<sup>44</sup> Groupe Consultatif Plan National de Développement 2016–2020, 'Résumé PND 2016–2020', [http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/ResumePND2016-2020\\_def.pdf](http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/ResumePND2016-2020_def.pdf), p. 6.

<sup>45</sup> Ces projets incluent le Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC) financé par la Banque mondiale, <http://www.pejedec.org>, ainsi que l'Agence emploi jeunes ; en décembre 2016, ces deux agences, avec l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP), ont signé un accord pour un programme financé par les ressources de la Banque mondiale pour la mise en stage et la mise en apprentissage de quelque 7 500 jeunes. Voir Bureau de Coordination des Programmes Emploi (2016), Signature de Convention entre le BCP-Emploi et l'AEJ et l'AGEFOP, <http://www.pejedec.org/?p=e1&i=90>.

<sup>46</sup> Le PND détaille la réhabilitation de 17 centres de formation professionnelle, la construction de 10 antennes régionales de l'AGEFOP, ainsi que des ateliers et des centres propres à chaque secteur. Plan National de Développement, Orientations stratégiques, Tome 2, p24.

<sup>47</sup> L'UEMOA a créé une zone de libre-échange en 1996.

pourquoi les entreprises ivoiriennes déclarent avoir des difficultés à concurrencer les entreprises des pays voisins, qui bénéficient chez elles de mesures protectionnistes.<sup>48</sup>

Le Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau (PNRMN) a été lancé en 2014 (financé à hauteur de 250 millions de dollars) avec pour objectif de soutenir les futures entreprises. Il bénéficie notamment du soutien financier de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), dans le cadre d'un programme plus vaste (PACIR, Programme d'appui au commerce et à l'intégration régionale) conçu pour améliorer la compétitivité de l'économie ivoirienne dans la région et supprimer les barrières au commerce régional. La nécessité de mettre en œuvre de telles initiatives témoigne du défi que constitue la mise en place d'une concurrence libre et équitable au sein de la région.

### Les défis au sein de l'économie politique

L'image que renvoie aujourd'hui la Côte d'Ivoire, celle d'un État technocrate qui promeut le libre-échange et l'ouverture, contraste très fortement avec les réseaux d'influence et de clientélisme qui sévissent encore de façon latente. Un observateur est même allé jusqu'à qualifier la Côte d'Ivoire d'« État schizophrène ».<sup>49</sup> Malgré les efforts de réforme et la volonté politique réelle de nombreux membres du gouvernement, la culture de l'« État fantôme » a néanmoins survécu aux bouleversements de la guerre civile et de l'après-guerre, notamment dans les univers étroitement liés de la politique et des affaires.

Si la politique officielle promeut un marché sans entraves pour les investissements étrangers, de nombreux investisseurs disent en réalité faire l'objet de fortes pressions officieuses. Le gouvernement les « pousserait » à conclure des partenariats avec des entreprises ou des personnes physiques locales, ayant le plus souvent des liens politiques étroits avec le gouvernement<sup>50</sup>. Et cette pression restreint les opportunités auxquelles ont accès les entreprises ivoiriennes. Les contrats ne sont pas systématiquement publiés ; la tradition du secret est profondément enracinée dans le gouvernement et les milieux d'affaires ; et il y a prolifération d'agences gouvernementales et de ministères exerçant des fonctions complexes qui se recoupent.<sup>51</sup> Le risque est de voir ce climat dissuader les nouveaux investisseurs étrangers, fausser la concurrence indispensable à la mise en œuvre de projets PPP efficaces, et paralyser les entrepreneurs locaux. Cette situation pourrait aussi nuire à l'accumulation de capital : plutôt que d'investir localement dans l'économie, de nombreux Ivoiriens choisiraient d'investir leurs économies hors du pays.<sup>52</sup>

---

<sup>48</sup> Interviews réalisés par l'auteur, Abidjan.

<sup>49</sup> Interview réalisé par l'auteur, Abidjan.

<sup>50</sup> Les allégations de corruption et de malversation sont aussi très répandues. La Côte d'Ivoire a été classée au 108ème rang (avec l'Algérie et l'Égypte) sur 176 pays dans l'indice 2016 de perception de la corruption publié par Transparency International, plus de 30 places derrière son voisin le Ghana. Voir [http://www.transparency.org/news/feature/corruption\\_perceptions\\_index\\_2016#table](http://www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2016#table) (anglais uniquement).

<sup>51</sup> La Banque mondiale soulignait en 2015 qu'il demeure extrêmement difficile d'effectuer une évaluation exhaustive des comptes nationaux de la Côte d'Ivoire. Voir Banque mondiale (2015), *La Force de l'Éléphant*, p. 9. Selon certaines personnes interrogées par l'auteur dans le cadre de cette étude, cette complexité est une méthode délibérée pour masquer la dynamique réelle de la politique et des influences qui façonnent l'économie de la Côte d'Ivoire.

<sup>52</sup> Interview d'un homme d'affaires réalisé par l'auteur, Abidjan.

## Conclusion : les défis pour 2020

La victoire décisive d'Alassane Ouattara à l'élection présidentielle de 2015, l'adoption d'une nouvelle constitution de la Troisième République de Côte d'Ivoire fin 2016<sup>53</sup> et la majorité claire obtenue par la coalition présidentielle aux élections législatives en décembre de la même année, lui ont donné la légitimité nécessaire pour agir dans l'intérêt du pays tout entier. Pour consolider les progrès engrangés, il faudra soutenir la croissance économique forte, en plaçant peut-être l'accent sur la création d'opportunités d'emploi. Ces opportunités sont critiques, tant pour rassurer la population locale qui a le sentiment d'être laissée pour compte au profit de la croissance d'Abidjan, que pour offrir aux ex-combattants la possibilité de se réinsérer par l'emploi. En attendant subsistent les questions du chômage et des inégalités, celles-là même qui étaient au cœur des violences inter-ethniques officiellement éteintes il y a à peine plus de cinq ans. Les mutineries dans l'armée (rapidement étouffées, fin 2014 puis à deux reprises au premier semestre 2017) sur fond de revendications sur les salaires et les conditions de travail, reflètent peut-être des blessures politiques plus profondes, que la solution négociée après le conflit civil n'a pas permis de cicatriser et qui prouvent la fragilité même de cette solution. Bien que la Côte d'Ivoire ait réussi un redressement économique spectaculaire depuis la première prise de fonction d'Alassane Ouattara en 2011, ce succès doit être consolidé et partagé avec tous.

La réponse réside en partie dans sa capacité à permettre à tous les citoyens de récolter les fruits de ce boom du secteur de la construction, par le transfert de compétences, le développement des entreprises locales et la création d'emplois. Mais il est probable qu'une décision du gouvernement de légiférer sur la question du recours au « contenu local » rencontrerait une forte résistance. Ces exigences seraient contraires aux convictions politiques profondes d'Alassane Ouattara et de larges pans de la classe politique. Elles représenteraient aussi une menace potentielle pour les intérêts personnels favorisés par la procédure « en vase clos » de passation de marchés dans les secteurs de la construction et de l'infrastructure ; des intérêts aussi bien ivoiriens qu'internationaux, dont beaucoup ont des liens étroits avec la politique. En outre, les déficits de capacité importants en termes de main-d'œuvre qualifiée et de PME locales – liés aux carences passées et actuelles de la formation technique et du système bancaire ivoirien – signifient que des clauses relatives au « contenu local » pourraient introduire des inefficacités importantes.

Une approche plus viable consisterait plutôt à clarifier et simplifier les processus d'appel d'offres et d'attribution des marchés, et à renforcer l'ouverture. Il est bien beau de négocier les clauses de « contenu local » au cas par cas, mais le public doit pouvoir juger des résultats de la négociation. La transparence est donc, plus que toute autre chose, un facteur critique. Tout aussi important est le fait que la fenêtre d'action soit limitée et le défi de gouvernance de taille. Le PND 2016–2020 a correctement identifié les enjeux majeurs et défini un plan d'action ambitieux, mais celui-ci devra être mis en œuvre rapidement et efficacement au milieu d'un imbroglio de réformes, de changements institutionnels et de projets à grande échelle. La constitution interdit à Alassane Ouattara de briguer un nouveau mandat présidentiel. Ce dernier devra donc déployer des efforts

---

<sup>53</sup> Malgré les appels à boycott de l'opposition, le projet de constitution a été approuvé par 93,4 pour cent des électeurs – pour un taux de participation de 42,4 pour cent – lors du référendum national d'octobre 2016. La nouvelle constitution crée une fonction de vice-président, prévoit la création d'un sénat et assouplit les restrictions de nationalité imposées aux candidats à l'élection présidentielle (le candidat doit désormais justifier d'un parent de nationalité ivoirienne uniquement) et supprime la limite d'âge supérieure pour les candidats à l'élection présidentielle.

importants au plan politique pour gérer la transition. À cet égard, les lignes de clivage politiques profondes en Côte d'Ivoire risquent d'être de plus en plus exposées sur la fin de son second mandat, à mesure que ses successeurs potentiels commenceront à se positionner. Il reste donc peu de temps à Alassane Ouattara pour relever une série de défis complexes, y compris les problèmes de capital humain et de manque d'accès au financement, qui s'annoncent pourtant chronophages.

Le gouvernement ivoirien envisage déjà des solutions pour promouvoir les entreprises ivoiriennes dans l'attribution des marchés publics et a conscience de l'urgence à prendre les mesures nécessaires pour offrir aux jeunes des opportunités d'emploi. Il est probable que le gouvernement privilégie des mesures incitatives en faveur du « contenu local » (plutôt que d'adopter des obligations contraignantes) et un discours excluant toute référence au protectionnisme ou au nationalisme économique. Dans ce contexte, il appartient au gouvernement de Côte d'Ivoire de se rapprocher de ses partenaires diplomatiques et commerciaux pour instaurer une tradition de transparence et garantir ainsi que les bénéfices offerts par la relance économique soient soutenus et perçus par tous.

## À propos de l'auteur

Ben Shepherd est conseiller auprès du Programme africain de Chatham House. Chercheur et analyste, il s'intéresse plus particulièrement à l'Afrique centrale, aux questions découlant des conflits et périodes post-conflit, ainsi qu'à l'analyse de l'économie politique et de la politique étrangère. Il a auparavant travaillé comme spécialiste en recherche auprès du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth (UK Foreign & Commonwealth Office).

## Remerciements

L'auteur exprime sa profonde gratitude à ceux qui lui ont généreusement accordé du temps et offert leur soutien et leur expertise lors de son séjour de recherche à Abidjan fin 2015. Sa reconnaissance va également à deux réviseurs anonymes, pour leurs contributions et leurs commentaires précieux. Il remercie également l'équipe éditoriale de Chatham House pour sa rigueur et son professionnalisme. Toute erreur de fait ou d'interprétation relève de la responsabilité exclusive de l'auteur.

Chatham House adresse ses sincères remerciements au magazine *Jeune Afrique* pour l'avoir autorisé à reproduire la carte illustrant les projets d'infrastructure actuels et planifiés.

Ce document de recherche a été réalisé dans le cadre d'un projet du Programme africain de Chatham House financé par le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth (UK Foreign & Commonwealth Office).

---

# Independent thinking since 1920

Chatham House, l'Institut royal des affaires internationales, est un institut politique indépendant situé à Londres. Notre mission est celle de construire une société stable, durable et prospère et un monde plus juste pour tous.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise par quelque moyen électronique ou mécanique, tel que la photocopie, l'enregistrement ou le stockage de données ou un système d'extraction, sans l'autorisation de(s) auteur(s) fournie par écrit et antérieurement à la publication.

Chatham House ne prend aucune position institutionnelle. Les opinions exprimées dans ce document relèvent de la seule responsabilité de l'auteur/des auteurs.

Copyright © The Royal Institute of International Affairs, 2017

Image de couverture : piétons marchant sous le pont Henri Konan Bédié à Abidjan, Côte d'Ivoire, le 14 décembre 2014, l'avant-veille de son inauguration le 16 décembre.

Crédit photo : Copyright © SIA KAMBOU/AFP/Getty images

ISBN 978 1 78413 233 0

Ce document de recherche est imprimé sur du papier recyclé.